PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

un engagement partagé... en toute cohérence!

Version adoptée le : 29 mai 2018

Résolution CC: 2534/2018







Table des matières

Mot du p	résident	4
Contexte	d'élaboration	5
Le portra	it de la Commission scolaire des Chênes	6
	Son territoire	6
	Son conseil des commissaires	Е
	Ses établissements	
	Son offre de service	
	Ses services techniques, spécialisés et complémentaires	7
	Sa clientèle au 30 septembre 2017	8
	Son équipe, ses ressources humaines	8
	Sa situation financière	<u>C</u>
	Plan d'immobilisation	10
	Portrait de la clientèle du territoire	12
	Portrait de la clientèle du territoire	13
Les princ	ipaux enjeux de la commission scolaire intégrant les éléments contextuels	14
Les princ	ipaux constats	20
	La diplomation et la qualification	20
	Les écarts entre les garçons et les filles	26
	Les écarts entre les élèves HDAA et les élèves sans plan d'intervention	27
	Écart entre les élèves selon le milieu favorisé/défavorisé.	28
	Écart entre les immigrants et les non-immigrants	28
	Écart entre les élèves inscrits dans un programme particulier et les élèves sans programme	29
	Facteur de vulnérabilité pour le développement des petits (0-5 ans).	29

Français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire	30
Formation générale des adultes	30
Entrée au secondaire à 13 ans.	31
État des bâtiments	32
Les saines habitudes de vie	32
Drientation 1	33
Objectif 1	33
Objectif 2	34
Objectif 3	35
Objectif 4	36
Objectif 5	36
Drientation 2	37
Objectif 6	37
Drientation 3	38
Objectif 7	38
Orientation 4	39
Objectif 8	39
Prientation 5	40
Objectif 9	40
Déclaration de service	41
otre vision	42
rois éléments qui nous animent.	42
ignataires :	43
exique	44

Mot du président

Le PEVR : une formidable occasion de se regrouper autour d'une vision commune

Le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) me semble constituer une formidable occasion pour tous les acteurs de notre milieu scolaire de se regrouper autour d'une vision commune. Le PEVR ne sera donc pas un simple exercice bureaucratique exigé par une loi ni ne donnera lieu à une course à l'augmentation cosmétique des taux de réussite qui mènerait l'organisation à distribuer des diplômes à rabais.

Avec son style de leadership et sa recherche constante de cohérence, notre actuelle directrice générale aura réussi à nous faire prendre conscience de nos forces et de nos défis d'amélioration, sans jugement et sans cynisme. Ce sera un fait saillant de son passage parmi nous et nous lui en serons redevables.

Le *Plan d'engagement vers la réussite* est d'abord et avant tout un appel à l'amélioration continue de tous les membres de notre organisation. Dorénavant, chacun pourra savoir où veut aller l'organisation et contribuera à sa réalisation, notamment parce que nos gens devraient normalement s'y reconnaitre.

Avec l'amélioration continue de nos pratiques pédagogiques et organisationnelles viendra l'augmentation de nos taux de diplomation. C'est l'esprit dans lequel je souhaiterais que tous contribuent.

Parce que 2 300 employés s'y consacreront, au bénéfice de près de 15 000 élèves jeunes et adultes de notre communauté, notre MRC s'en trouvera encore plus dynamisée.

À titre de porte-parole de la Commission scolaire des Chênes et à l'instar des membres du conseil des commissaires, mon souhait est que nous invitions toute la population à s'y intéresser fortement afin que l'augmentation du taux de diplomation devienne un projet de notre MRC et non seulement un objectif d'organisation.

Président Commission scolaire des Chênes



Contexte d'élaboration

À la suite de vastes consultations, le gouvernement du Québec a défini une vision commune, qui se veut innovante, pour édifier une politique qui mobilisera la société québécoise autour d'un seul et même but : la réussite éducative. Il s'agit d'une invitation à inscrire notre vision dans un continuum allant de la petite enfance à l'âge adulte, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) de la Commission scolaire des Chênes s'inscrit en cohérence avec ce vaste projet de société. Les projets éducatifs de nos établissements d'enseignement seront, pour leur part, l'expression locale de notre PEVR, dans le respect de la diversité des milieux.

Rappelons que c'est le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, qui a modifié la *Loi sur l'instruction publique* pour y introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*, qui vient remplacer l'ancien plan stratégique.

Sommairement, le PEVR d'une commission scolaire doit décrire le contexte dans lequel elle évolue, les caractéristiques et les attentes de son milieu, les besoins de ses écoles et de ses centres et les enjeux auxquels elle est confrontée. Cela fait, la commission scolaire identifie ses orientations et les objectifs qu'elle vise. Elle se fixe aussi des cibles à atteindre au terme de la période couverte par le plan.

En quelque sorte, le PEVR est le « plan de match » de la commission scolaire pour les prochaines années. La visée ultime, bien évidemment, demeure la réussite de nos élèves.

Il importe de souligner que la préparation du PEVR a nécessité la collaboration de l'ensemble de notre « communauté scolaire ».

En effet, les élèves, le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les conseils d'établissement, le personnel, les directions d'établissement et de service, les membres de la communauté, les syndicats et le conseil des commissaires ont contribué, à leur façon, à l'élaboration de ce plan.

Tel qu'indiqué en préambule, le PEVR de la Commission scolaire des Chênes se veut être cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du Ministère. Il doit aussi répondre aux attentes du ministre. Puisque ce plan stratégique n'a été diffusé qu'en avril dernier et que nous souhaitions travailler dans l'axe de cohérence avec les orientations ministérielles, la politique sur la réussite éducative a servi de toile de fond pour élaborer notre plan d'engagement vers la réussite. La politique met tout le réseau en mouvement dans l'atteinte de cibles communes. Nous avons donc établi les constats sur cette base, constats nous permettant d'établir notre portrait organisationnel et de faire le choix de cibles d'améliorations porteuses pour notre organisation.

L'important est de nous placer en démarche d'amélioration continue et d'optimiser les conditions de réussite de nos élèves. Les données nous permettent de nous questionner, de constater les tendances afin de ne pas travailler sur la base de perceptions, mais bien sur celle de constats documentés favorisant une lecture consensuelle de la réalité.

Les travaux de Michael Fullan et de Joanne Quinn révèlent que la cohérence est une compréhension commune du travail à accomplir. Plus celle-ci est basée sur une vision partagée, plus elle perd de sa subjectivité.

Nous savons qu'une multiplication des buts et d'objectifs de nature changeante qui n'ont pas de liens entre eux a un impact fort limité. Nous souhaitons travailler tous en cohérence afin d'éviter la fragmentation, le travail en silo. (Référence: Développer la cohérence — Rôle des leaders dans l'établissement d'un processus collectif favorisant le changement dans les écoles et les systèmes scolaires — Michael Fullan et Joanne Quinn).

La Commission scolaire des Chênes trouve sa force première en les compétences de haut niveau des membres de son personnel. Que ce soit dans les établissements ou les services, il s'agit de personnes investies, qui ont à cœur la réussite des élèves jeunes et adultes, dans le sens le plus élargi et le plus noble du terme.

Les membres du personnel ont mis en place depuis plusieurs années un grand nombre de moyens dont le choix était appuyé sur les résultats de la recherche. Un accent particulier a été mis sur la lecture, premier prédicteur de la réussite éducative. Nous maintiendrons encore une priorité soutenue sur la lecture.

Il importe que ce plan d'engagement soit porteur de sens. Il nous faut travailler ensemble, pour pousser dans la même direction, pour participer au même projet par le déploiement de moyens choisis par les milieux à l'aide des projets éducatifs. Il s'agit d'associer nos forces, de prendre part à ce projet collectif. La contribution de chacun et de chacune d'entre nous, dans une approche de collaboration tangible, peut faire une réelle différence.





Le portrait de la Commission scolaire des Chênes

Son territoire

Le territoire desservi par la Commission scolaire des Chênes comprend :

- Drummondville
- Durham-Sud
- L'Avenir
- Lefebyre
- Notre-Dame-du-Bon-Conseil
- Saint-Félix-de-Kingsey
- Saint-Lucien
- Saint-Cyrille-de-Wendover
- Saint-Bonaventure
- Saint-Edmond-de-Grantham
- Saint-Eugène
- Saint-Germain-de-Grantham
- Saint-Guillaume
- Saint-Majorique
- Saint-Pie de Guire
- Sainte-Brigitte des Saults
- Wickham

Son conseil des commissaires

La Commission scolaire des Chênes agit sous la gouverne d'un conseil des commissaires. Celui-ci est constitué d'un président élu au suffrage universel et compte onze commissaires élus dans leur circonscription respective, de même que quatre commissaires-parents. L'un d'eux représente l'ordre d'enseignement primaire, tandis qu'un autre est issu de l'ordre d'enseignement secondaire. On retrouve également un commissaire-parent représentant la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (ÉHDAA). Enfin, un quatrième commissaire-parent complète le conseil et provient du secteur général (primaire ou secondaire).

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil des commissaires ont institué différents comités, notamment un comité exécutif, un comité de révision de décision, un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines. La commission scolaire met également en place le comité de parents, le comité ÉHDAA, le comité consultatif du transport, le comité de répartition des ressources et le comité consultatif de gestion. Par ailleurs, différents comités constitués à l'interne permettent un cycle de gestion harmonieux et efficient.

Ses établissements

La Commission scolaire des Chênes compte trente-cinq bâtisses au primaire, regroupées sous vingt-huit actes d'établissement, cinq écoles secondaires, un centre de formation professionnelle avec plusieurs points de services et un centre de formation générale des adultes avec un point de services.



Son offre de service

La Commission scolaire des Chênes offre à ses élèves une diversité de parcours et d'activités permettant d'élargir l'offre de formation et de répondre le plus possible aux besoins et aux intérêts des élèves.

Au primaire, en plus des parcours réguliers, on retrouve le programme *Parenfant* (préscolaire 4 ans), la maternelle 4 ans en milieu défavorisé, la francisation, les programmes particuliers au primaire (école alternative, programme primaire international, anglais intensif, musique, éducation physique et à la santé, Répit-Transit, des classes pour les élèves ayant des besoins particuliers) et une multitude d'activités parascolaires.

Au secondaire, outre les programmes réguliers, on compte les programmes particuliers (musique, danse, art dramatique, langues, arts visuels, éducation internationale, sciences, sports vie active, Multisports DLTA, sport-études, ÉduPlus) et les programmes de formation spécialisée (FMSS, FPT, CPF, CFER, Sprint, Trait-d'union, Destination).

Il est aussi important de mentionner les programmes offerts à la formation professionnelle, à la formation générale des adultes, au Service aux entreprises et à la Reconnaissance des acquis et des compétences.

Programmes en formation professionnelle: Administration, commerce et informatique (comptabilité, secrétariat, vente-conseil), agriculture et pêche (production animale), alimentation (cuisine, pâtisserie, services de la restauration), bâtiments et travaux publics (charpenterie-menuiserie, pose de systèmes intérieurs), électrotechnique (électricité), entretien d'équipement motorisé (mécanique automobile, mécanique de véhicules lourds routiers, mécanique d'autobus), fabrication mécanique (dessin industriel, opération d'équipement de production (techniques d'usinage, usinage sur machines-outils à commande numérique), métallurgie (ferblanterie-tôlerie, soudage-montage), santé (assistance à la personne à domicile, assistance à la personne en établissement de santé, assistance technique en pharmacie, assistance et soins infirmiers), soins esthétiques (coiffure, épilation, esthétique).

Programmes en formation générale aux adultes : Alphabétisation, formation de base diversifiée, formation de base commune, formation en intégration sociale, francisation, intégration socioprofessionnelle, préalables aux études postsecondaires, préalables à la formation professionnelle.

Ses services techniques, spécialisés et complémentaires

Selon les besoins identifiés par l'école et au-delà de l'expertise et de l'engagement des membres de son personnel, la Commission scolaire des Chênes offre à sa clientèle des services spécialisés et complémentaires, de même que l'expertise de personnel technique, professionnel et administratif, et ce, quel que soit l'ordre d'enseignement.

Cela se traduit, entre autres, par des services dans les domaines des déficiences auditive et visuelle, de la déficience intellectuelle, de l'éducation spécialisée, de l'orthopédagogie, de l'orthophonie, de la psychoéducation, de la psychologie, de la rééducation du langage, des services de garde, de l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, de l'animation de la vie étudiante, de l'animation du sport, de la lecture et de la bibliothèque, de l'orientation scolaire, de la prévention en toxicomanie et à la sécurité. D'autres services sont aussi offerts par nos partenaires du réseau de la santé.

Sa clientèle au 30 septembre 2017

• Au préscolaire (quatre et cinq ans) : 1151 élèves

• Au primaire : 6 711 élèves

Au secondaire : 4 784 élèves

À la formation professionnelle : **1 054 élèves***

(moins de 20 ans : 454 élèves, 20 ans et plus : 600 élèves)

À la formation générale des adultes : 1 256 élèves*
 (moins de 20 ans : 497, 20 ans et plus : 759)

Les élèves HDAA

Le nombre d'élèves ayant un diagnostic reconnu (ÉHDAA) a augmenté depuis trois ans au primaire.

		Préscolaire	Primaire	Secondaire
	2014-2015 :	39 élèves	303 élèves	223 élèves
	2015-2016 :	23 élèves	315 élèves	190 élèves
•	2016-2017 :	26 élèves	319 élèves	226 élèves

Élèves HDAA intégrés au primaire et au secondaire :

2014-2015: 275 élèves **2015-2016**: 273 élèves **2016-2017**: 296 élèves

Au total, nous avons 55 groupes (préscolaire, primaire et secondaire) pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle : programmes FMS, CFER, classes cheminement continu, etc.

Son équipe, ses ressources humaines

Son personnel régulier :

- 625 membres du personnel du soutien
- 110 membres du personnel professionnel
- 809 membres du personnel enseignant
- 73 membres du personnel-cadre

Total: 1617 personnes

Son personnel occasionnel:

- 259 membres du personnel de soutien
- 25 membres du personnel professionnel
- 421 membres du personnel enseignant
- 3 membres du personnel-cadre

Total: 708 personnes





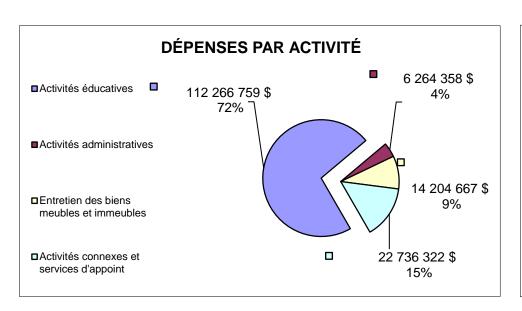
^{*}Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes, la clientèle indiquée est celle de 2016-2017, puisque cette clientèle évolue de façon constante en cours d'année scolaire, selon les inscriptions aux différents parcours.

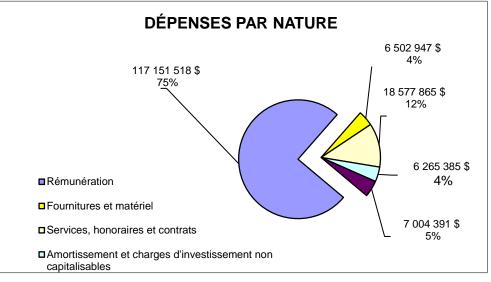
Sa situation financière

Le budget annuel **2016-2017** de la Commission scolaire des Chênes était de l'ordre de **156 millions \$,** dont la plus grande partie fut affectée aux ressources humaines pour les activités éducatives.

Au cours des dernières années, la situation financière de la commission scolaire a fait l'objet de profonds changements. En effet, le contrôleur des finances du gouvernement du Québec exige que toutes les entités du périmètre comptable produisent des états financiers vérifiés, afin de produire les comptes publics du gouvernement du Québec sur la base de l'année financière gouvernementale, soit du 1^{er} avril au 31 mars.

Comme l'année financière de la commission scolaire s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin, celle-ci doit produire deux états financiers vérifiés, un premier se terminant le 31 mars pour une période de neuf mois et un deuxième se terminant le 30 juin.







Plan d'immobilisation

En vertu du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2027, la commission scolaire a déposé deux projets totalisant près de 20 millions de dollars d'investissement pour construire et réaménager un espace de plus de 6 000 mètres carrés en formation professionnelle (mécanique de véhicules lourds routiers – volet Autobus). Le projet d'agrandissement du centre de mécanique de véhicules lourds routiers – volet autobus a reçu une réponse positive.

Dans le cadre du PQI 2018-2028, la commission scolaire a formulé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur trois demandes, soit la construction d'une école primaire, la construction d'une école secondaire et la construction d'un bâtiment pour la formation professionnelle (secteur alimentation).

Soulignons que la commission scolaire avait obtenu une réponse positive dans sa demande du PQI 2016-2026. Il s'agissait de l'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent, agrandissement permettant d'ajouter douze classes et un gymnase double. Ce projet équivaut à un investissement de 8 542 000 \$. Rappelons enfin qu'au cours des dernières années, plusieurs projets majeurs se sont concrétisés : nouvelles écoles primaires aux Quatre-Vents, à l'Orée-des-Bois et du Sentier, un centre de formation professionnelle en mécanique de véhicules lourds routiers, de même que le Complexe sportif Marie-Rivier (gymnase triple).

Le parc immobilier de la Commission scolaire des Chênes occupe maintenant quelque 191 930 m² de superficie répartie sur l'ensemble des 45 bâtiments.

La commission scolaire bénéficie de plusieurs programmes afin de maintenir et d'améliorer son parc immobilier. Dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments », « Résorption du déficit d'entretien », « Accessibilité aux personnes handicapées » et « Réfection et transformation des bâtiments », le Service des ressources matérielles planifie et réalise de nombreux projets dont la valeur annuelle avoisine les 8,5 millions \$. Ainsi, quelques centaines de projets ont pu être concrétisés au cours des cinq dernières années (2012-2013 à 2016-2017).

Maintien des bâtiments et résorption du déficit d'entretien

Par ailleurs, le Service des ressources matérielles a vu à la planification et à la réalisation de nombreux projets dans ses établissements en lien avec ces mesures. Au cours des cinq dernières années (2012-2013 à 2016-2017), le service a réalisé plus de soixante projets de rénovation, de réhabilitation, de mise aux normes et de réparation pour des investissements totaux de l'ordre de **22,5 millions \$.** Les projets réalisés furent de natures diverses : réfection de sanitaires, réfection ou remplacement de toitures, remplacement de fenestrations, mise aux normes de différents ordres, réfection d'enveloppes architecturales, remplacement de chaudières, etc.

Mesure « Réfection et transformation des bâtiments »

À cela, il faut ajouter une multitude de travaux réalisés dans le cadre de la mesure « Réfection et transformation des bâtiments » dont la valeur annuelle moyenne avoisine 1,7 million \$ et avec laquelle quelques centaines de projets ont pu être réalisés au cours des cinq dernières années (2012-2013 à 2016-2017).

Accessibilité aux personnes handicapées

Dans le cadre de la mesure « Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées », la commission scolaire a complété, en 2016-2017, la mise en place d'un ascenseur à l'école La Poudrière et a commencé l'analyse pour l'installation d'un monte-personne à l'école Jeanne-Mance.

Au cours des cinq dernières années (2012-2013 à 2016-2017), la commission scolaire a investi la somme de 943 240 \$ rendant ainsi trois nouveaux bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite. Depuis l'avènement de la mesure en 2008-2009, plus de 1 631 267 \$ ont été investis dans la mesure d'accessibilité, pour neuf bâtiments (écoles, centre de formation professionnelle et centre administratif).

Les investissements (2012-2013 à 2016-2017), en résumé...

PQI	13 715 045 \$
Formation professionnelle	8 340 916 \$
Maintien — Résorption	25 247 292 \$
Réfection et transformation	7 877 000 \$
Mesure d'accessibilité	943 240 \$
total	56 123 493 \$



Portrait de la clientèle du territoire

Quelques données concernant le portrait démographique et socioéconomique de la région

- Selon l'Institut de la statistique du Québec (Bulletin statistique régional, édition 2017), des cinq MRC que compte le Centre-du-Québec, Drummond est celle qui affiche la croissance démographique la plus élevée. Au 1^{er} juillet 2011, elle comptait 99 674 habitants. Elle en comptait 105 358 au 1^{er} juillet 2017.
- Avec un âge médian de 42,9 ans en 2016, la MRC de Drummond est la plus jeune de la région. Elle affiche la plus faible proportion de personnes âgées (19,4 %) ainsi que des proportions un peu plus fortes d'individus d'âge actif (59,3 %) et de jeunes de moins de 20 ans (21,3 %).

Immigration

Drummondville compte près de 4 000 personnes immigrantes, soit autour de 5 % de sa population totale. De plus, elle est l'une des 13 villes de destination du Québec pour l'accueil des personnes ayant un statut particulier de réfugié. Les personnes immigrantes installées sur notre territoire proviennent de 57 pays de tous les continents. Les élèves issus de cette population immigrante sont accueillis dans les écoles de la Commission scolaire des Chênes (tous ordres d'enseignement confondus) et reçoivent des services correspondant à leurs besoins, notamment en francisation. (Données : Ville de Drummondville)



Nos familles...

- Dans la MRC de Drummond, nous dénombrons 15 125 familles avec enfants dont :
 - o 6 865 familles avec 1 enfant;
 - o 5 945 familles avec 2 enfants;
 - 2 570 familles avec 3 enfants ou plus.
- L'emploi dépasse la barre des 120 000 emplois pour le Centre-du-Québec.
- En 2015, dans Drummond, le taux d'emploi (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler) des hommes était de 77 % tandis que celui des femmes était de 71,8 %.
- En 2015, le revenu personnel par habitant dans Drummondville était de 36 195 \$, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année 2014.
- Le taux de faible revenu pour Drummond se situait à 6,6 %, soit une diminution de 1,1 % depuis 2010.
- Dans la MRC de Drummond, en 2014, le taux de l'ensemble des familles en situation de faible revenu était de 7.4 %.
- Selon l'indice de défavorisation du MSSS, établi à partir d'indicateurs socioéconomiques et d'indicateurs sociosanitaires, les communautés les plus défavorisées de la MRC de Drummond se trouvent dans le centre-ville de Drummondville.

Indicateurs socioéconomiques : scolarité, revenu, emploi, séparés, divorcés ou veufs, familles monoparentales, personnes vivant seuls.

Indicateurs sociosanitaires : taux de mortalité, taux de signalement jeunesse, indice de difficulté de l'élève, pourcentage de personnes ayant des incapacités.

Portrait de la clientèle du territoire

Les indices de défavorisation du MÉES 2016-2017 (IMSE)

L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Il est établi sur une échelle de 1 à 10. L'IMSE de l'école correspond à la moyenne de tous les IMSE des élèves. Le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés.

Indice de défavorisation	Nombre d'écoles primaires
1	1
2, 3	0
4	2
5	4
6	7
7	5
8	5
9	2
10	2
	Nombre d'écoles secondaires
6	2
7	3

L'évolution prévue de la clientèle scolaire

En 2008-2009, 6 695 élèves du préscolaire et du primaire fréquentaient nos écoles. Pour l'année scolaire 2017-2018, on retrouve 7 862 élèves. Il s'agit d'une forte augmentation de près de 1 200 élèves en moins de 10 ans. La baisse du ratio maître-élève exigé par le MÉES (2 à 3 élèves par groupe selon les niveaux), la baisse des ratios dans les milieux défavorisés et l'introduction a priori d'un ratio pour les élèves handicapés sont des facteurs qui ont accentué encore davantage le manque d'espace dans les bâtiments de la commission scolaire.

Incidemment, l'inauguration des écoles aux Quatre-Vents (en 2011-2012), à l'Orée-des-Bois (en 2012-2013) et du Sentier (en 2014-2015), de même que l'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent, font foi du phénomène observé.

Les prévisions de clientèle pour la prochaine décennie démontrent une légère croissance au préscolaire et au primaire estimée à 100 élèves et une hausse de près de 1000 élèves au secondaire. Cette hausse constante de la clientèle crée un heureux défi d'espace et d'organisation scolaire avec lequel la commission scolaire doit composer.



Les principaux enjeux de la commission scolaire intégrant les éléments contextuels

La Commission scolaire des Chênes doit composer avec des enjeux importants qui ont un impact sur l'organisation des services. En voici quelques-uns:

L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement

Ces dernières années, un très grand accent a été mis sur les résultats en lecture. Premier prédicteur de réussite, il importe d'étendre son importance dans toutes les disciplines scolaires. En fait, ce n'est pas la seule responsabilité du titulaire ou de l'enseignant de français, la lecture est la clef de compréhension de toutes les disciplines scolaires que l'élève soit du secteur des jeunes ou des adultes incluant la formation professionnelle.

L'importance de l'intervention précoce

Nous ne nommerons pas assez l'importance de l'intervention précoce en éducation. Nous pensons aux tout-petits, bien sûr. La recherche a largement documenté toute la différence que peut faire l'intervention en bas âge. Mais l'intervention précoce signifie aussi une intervention rapide aux premiers signes d'une difficulté, quel que soit le niveau d'apprentissage de l'élève, qu'il soit du secteur des jeunes ou des adultes (formation générale aux adultes ou formation professionnelle).

L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités

L'accueil d'un nombre grandissant d'immigrants, tant au secteur des jeunes qu'à la formation générale aux adultes, a nécessité un ajustement dans l'offre de service faite par la commission scolaire. Nous parlons ici de classes de francisation tant au primaire (deux groupes) qu'au secondaire (un groupe). Deux enseignants volants au primaire et un au secondaire offrent du soutien en francisation pour favoriser l'intégration en classe régulière. L'accueil de cette diversité vient enrichir l'apport culturel de la communauté. Il pose aussi des défis en ce qui concerne l'intégration. Nous pensons aux élèves, mais aussi aux parents.

L'augmentation de la clientèle et le manque d'espace

Avec les années, les écoles se sont agrandies de l'intérieur. Dans bon nombre de nos établissements, tranquillement et avec le temps, les locaux de spécialistes, la bibliothèque ou le local dédié à l'informatique ont disparu pour des raisons de besoin d'espace. Cet état de situation rend plus difficile l'organisation scolaire de nos écoles. En 2020-2021 et au secondaire seulement, selon les prévisions de clientèle du ministère et nos données historiques, nous anticipons un dépassement de plus de 600 élèves par rapport à notre capacité d'accueil.

L'intérêt pour les programmes particuliers

Au secondaire, près de 60 % de nos élèves font partie des programmes particuliers. L'engouement pour ces programmes est réel. Ceux-ci sont source de motivation pour nos élèves. Le défi est d'offrir également, dans nos classes régulières, des activités qui puissent répondre aux intérêts des élèves qui y sont inscrits. L'intégration des élèves ayant des difficultés dans ces classes vient augmenter le niveau de difficulté rencontré. Des écarts importants en termes de taux de réussite sont observés. Cette situation est une préoccupation de premier ordre, préoccupation portée par nos équipes.

En juin 2017, le conseil des commissaires adoptait un énoncé de vision concernant justement les programmes particuliers :

« Les commissaires disent l'importance d'offrir une diversité d'activités en lien avec les intérêts et les sources de motivation de nos élèves, que ce soit sous forme d'options, de concentrations ou de programmes particuliers.

Les activités devraient rejoindre l'ensemble de nos élèves, le plus possible dans un tronc commun au préalable, et favoriser des passerelles avec l'approche orientante (exploration de métiers), la formation professionnelle, etc. afin qu'elles deviennent de multiples occasions pour l'élève de mieux se connaître.

Ces activités devraient être inclusives et accessibles dans leur ensemble, que ce soit au niveau financier ou encore en ce qui a trait aux critères d'admission. Avoir atteint le seuil de réussite devrait ouvrir l'accès à la plupart des programmes offerts.

L'enrichissement de l'expérience scolaire a des effets sur la motivation et la persévérance scolaire. Il importe d'offrir un contexte d'apprentissage varié et optimal favorisant la réussite éducative de chacun de nos élèves, augmentant ainsi les conditions favorables à leur qualification ou à leur diplomation. » Résolution CC : 2376/2017

La diminution du nombre d'inscriptions en formation professionnelle liée au taux d'employabilité sur le territoire

Nous observons actuellement un attrait pour l'emploi non spécialisé pour lequel il y a une forte demande. Il y a lieu de penser qu'il y aura un impact sur les inscriptions en formation professionnelle et en formation générale aux adultes, mais aussi sur la persévérance scolaire de nos jeunes.

Depuis quelques années, nous constatons déjà cet effet. Passant de 550 inscriptions en 2012-2013 à 487 inscriptions en 2016-2017, la clientèle ne cesse de diminuer. Ce sont les élèves de 20 ans et plus qui sont le plus à la baisse, passant de 380 à 252 en cinq ans. Parmi les programmes les plus touchés, nous retrouvons la ferblanterie-tôlerie, le secrétariat et la comptabilité. De plus, le nombre de demandes d'inscription ne nous permet pas d'avoir de listes d'attente, et cela même pour les programmes les plus populaires (sauf électricité).

L'insertion professionnelle (formation et accompagnement) du nouveau personnel

Le recrutement de nouveaux membres du personnel engendre une nécessité d'accompagnement, de soutien et de formation. Le besoin d'un plan d'insertion professionnelle est nommé à tous les paliers de l'organisation.

Les difficultés de recrutement du personnel

Les causes sont multiples. Les mesures ministérielles et financières octroyées aux écoles par le Ministère ont accentué les difficultés de recrutement. Le défi demeure entre autres dans la composition de tâches ou de postes à partir des allocations décentralisées. Les choix prioritaires varient selon les milieux. Il importe de se concerter, de convenir et d'avoir une vision à long terme. L'organisation de services doit se superposer à l'analyse de besoins. Plus de ressources ne favorisent pas nécessairement une meilleure réussite des élèves. Mais plus de ressources qui savent travailler ensemble, à partir de besoins ciblés et bien identifiés, peuvent faire une grande différence.

Les départs à la retraite ajoutent aux besoins de recrutement. Avec ces départs viennent des pertes d'expertise. Il importe de préparer la relève dans des champs d'expertise pour lesquels les ressources humaines se font parfois rares.

Le taux d'absentéisme élevé chez les membres du personnel

La Commission scolaire des Chênes affiche des résultats globalement au-dessus de la moyenne régionale et provinciale en matière d'absentéisme et particulièrement pour les invalidités sous le régime de l'assurance salaire. En effet, le taux d'absentéisme en assurance salaire est de 4,65 % pour l'année scolaire 2016-2017 comparativement à une moyenne de 3,71% pour le réseau durant la même période. Aussi nous avons remarqué que les invalidités de nature psychique représentent près de 60% des jours d'absence comparativement à 46% dans le réseau et toute proportion gardée, cela représente environ 60 % des coûts également.

Nous sommes devant le constat qu'il y a place à l'amélioration et sommes d'avis, comme plusieurs acteurs du réseau, que la réussite des élèves demeure une responsabilité partagée entre les différents intervenants de même que la présence au travail étroitement liée. L'organisation se doit de mettre en place des assises fondamentales à une prise en charge renouvelée de la présence au travail.

Le principe de subsidiarité qui rapproche les lieux décisionnels de l'école

La subsidiarité est un principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernées (Loi sur l'instruction publique, article 207.1). Ce principe vient changer les processus de décision et nécessite une gestion participative et collaborative.

La réussite des garçons

Les écarts entre les taux de réussite des garçons et des filles sont marqués. Les travaux, entre autres, d'Égide Royer viennent confirmer l'importance de tenir compte des besoins et intérêts des garçons de façon toute particulière (tout en tenant compte de ceux des filles) dans nos choix, dans nos pratiques, dans nos décisions.

L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail

L'intégration des outils technologiques vient changer les modalités d'apprentissage et d'enseignement. Nous pensons ici à l'aspect technique concernant ces outils, mais à toute l'approche pédagogique qui doit moduler. Des compétences sont à développer chez les élèves en termes de juste utilisation. Au-delà des apprentissages plus techniques, nous pensons ici à l'exercice du jugement critique, à la capacité d'analyse, à la capacité de synthèse, pour ne nommer que ceux-là. L'information est abondante. Il devient primordial d'apprendre à en extirper celle qui est basée sur des éléments de faits.

Tout l'aspect des médias sociaux vient aussi ajouter aux défis éducatifs.

Les fonctions de travail pour les tâches plus administratives ont pu augmenter en efficacité, entre autres en raison de l'apport des outils technologiques. La vitesse de réponse attendue vient répondre à un besoin, mais exige du même souffle un plus haut niveau de maîtrise et de capacité d'exécution.

L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)

Si la vaste majorité des membres du personnel s'entendent sur les bienfaits de l'intégration, des questionnements subsistent quant aux impacts de celle-ci dans certaines situations. Si elle se vit bien la plupart du temps, les membres du personnel y voient une augmentation de leur charge de travail : mesures d'adaptation et de modification, prise en considération des mesures prévues aux plans d'intervention, liens avec les partenaires externes, coordination des services autour de l'élève, gestion de classe, etc. Il y a ce souci aussi d'alimenter les élèves qui ont de la facilité en classe, qui performent, afin qu'ils puissent maintenir leur élan d'apprentissage et de développement. Le défi est grand dans la planification et la coordination de toutes les actions afin d'optimiser le temps d'intervention et d'enseignement. Il y a toujours ce souci de répondre aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés.

La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)

Les enjeux de la communication sont omniprésents à tous les paliers de l'organisation. Dans un contexte où la cadence se fait de plus en plus rapide, où l'information circule à flot, il importe d'être porteurs de l'information qui nous concerne. Les élèves ont besoin de comprendre, les parents, premiers intervenants de leur enfant, ont besoin de faire des choix éclairés et d'entendre parler de l'école de leur enfant, les équipes-écoles ont besoin de partager et apprécient une diffusion et un partage de l'information de source première. Il en va de même au niveau administratif de l'organisation. L'information doit donner l'heure juste, être précise et efficace, formulée dans un langage clair. Une meilleure communication permet une plus grande proximité. Un des défis de la commission scolaire est de se rapprocher des milieux et de ses parents. Ces derniers souhaitent contribuer de façon plus active à la vie de leur école. Ils ont des aspirations et des idées à partager. Dans le respect des rôles de chacun, l'école peut devenir un milieu de vie, fruit d'un projet collectif.

Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté

Cette ouverture permet la création de passerelles de communication et de compréhension. Elle permet un partage des expertises et des infrastructures. Elle permet également de tisser les toiles sociale, culturelle et éducative d'une communauté engagée, investie du développement et du mieux-être des gens qui la constituent.

Les principales attentes et principaux besoins nommés lors de la consultation

- Une révision de la place de l'évaluation dans l'enseignement et des sessions d'examens (uniformité dans la correction, critères, normes et modalités, arrimage, format des évaluations, temps de passation en particulier pour la compétence « Raisonner », modalité de correction et de passation, révision des tâches en fonction des intérêts des élèves).
- Beaucoup de travail a été fait en français. En mathématiques, la compétence « Raisonner » présente aussi ses défis.
- La création de meilleurs liens et une communication plus grande avec les parents des élèves et les partenaires externes (CIUSSS, CPE, etc.).
- Le maintien de la concertation entre les différents intervenants ; accroître le travail collaboratif.
- Des formations destinées aux membres du personnel (utilisation des outils en technologies de l'information, problématiques de santé mentale, les approches efficaces, les différents types de difficultés et les approches à privilégier, etc.).
- Un partage des pratiques qui sont déployées dans les différents milieux (dont les stratégies utilisées dans l'utilisation de la mesure « Agir autrement »).
- Des échanges pédagogiques plus fréquents au sein des équipes-écoles et entre celles-ci.
- Le maintien des ressources injectées qui permettent de travailler avec les élèves de façon appuyée, y compris auprès de nos élèves immigrants.
- Une discussion à reprendre concernant les programmes particuliers du primaire et du secondaire. Certains milieux souhaiteraient les éliminer pour que les sommes allouées servent aux élèves en difficulté. D'autres souhaiteraient les étendre davantage afin que tous les élèves puissent y avoir accès. En fait, il est exprimé la volonté d'améliorer la fierté, le sentiment d'appartenance, le lien d'attachement à son milieu et donner l'occasion à l'élève de développer de multiples compétences.
- Une place à l'approche orientante dès le primaire et ce, jusqu'en FGA.
- Des outils d'intervention en ce qui concerne les problématiques de santé mentale.
- Un passage préscolaire/primaire et primaire/secondaire et secteur des jeunes/secteur des adultes et de la formation professionnelle plus harmonieux et mieux arrimé.
- Une valorisation plus grande de la formation professionnelle (mains intelligentes).
- Une analyse de la situation de la conciliation travail/études dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et un travail de partenariat avec les entreprises.
- Un soutien à l'implication des parents dans les apprentissages de leurs enfants.

- Un suivi rigoureux des résultats, mais voir au-delà des chiffres.
- Une diminution des ratios maître/élèves.
- Un accent particulier sur la petite enfance (intervenir tôt dans le parcours).
- Une précision de balises et de modalités de déploiement concernant l'établissement du plan d'intervention (révision périodique, suivi dans la mise en place des mesures, etc.).
- Un virement vert plus fort : développement encore plus grand de la conscience environnementale chez les jeunes et mise en place de mesures qui intègrent cette dimension dans les choix, les projets et décisions des écoles et de la commission scolaire.
- Une socialisation entre les pairs et des relations maîtres-élèves plus fortes (conseil étudiant).
- Des approches et du matériel adaptés pour mieux répondre aux besoins et aux intérêts des garçons.
- Du temps de libération pour se concerter, se réajuster.
- Plus de temps consacré à l'activité physique
- Une préoccupation soutenue pour les saines habitudes de vie, tant pour les élèves que pour les membres du personnel.
- Une coordination des équipes (entre autres, éducateurs physiques et personnel des services de garde).
- Des écoles davantage ouvertes aux parents et sur la communauté.
- Une augmentation de services d'aide à l'apprentissage au secondaire.
- L'intégration de cibles d'amélioration pour les élèves ayant un handicap important et qui ne peut s'inscrire dans une démarche de diplomation ou de qualification.
- Des aménagements de cours d'école attrayants et stimulants pour nos jeunes.
- Des écoles accueillantes, propres et aux belles couleurs (peinture).

Les principaux constats...

La diplomation et la qualification

Au secondaire

♦ Pour la cohorte de 2009, dernière cohorte complète de 7 ans, nous observons un taux de diplomation et de qualification global de 76,1 % alors que la région se situe à 78,7 % et que le réseau public à 76,5 %.

TABLEAU SYNTHÈSE STATISTIQUES DU MEES TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION

	Cohorte de 2008 suivie jusqu'en 2014-2015				Cohorte de 2009 suivie jusqu'en 2015-2016				Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2015-2016				Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2015-2016				
	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans 6 ans			5 ans			
	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	М	F	Т	М	F
Commission scolaire des Chênes	60,9	69,9	73,9	66,4	81,5	63	73,2	76,1	72,9	79,5	67,5	75,2	68	83,1	63,9	53,4	73,7
Centre-du-Québec	62,9	71,3	75,8	70	81,6	65,9	75,2	78,7	73,6	83,7	68,3	76,6	70,9	82,9	67,5	59,6	75
Réseau public (Québec)	60,1	70,2	74,9	69,6	80,6	61,7	72	76,5	71,9	81,4	63,6	73,4	67,5	79,7	65,8	59	72,8
Ensemble du Québec (y compris le privé)	65,9	74,8	78,8	73,8	83,9	67,4	76,3	80,1	75,8	84,4	68,7	77,2	71,8	82,9	70,8	64,6	77,3

T : Taux diplomation global M : Taux diplomation des garçons F : Taux diplomation des Filles

Taux après 5 ans

Taux après 6 ans

Taux après 7 ans



♦ Selon les données du MÉES (édition 2016), entre juin 2011 et 2014, le taux global de diplomation et de qualification a augmenté de 5,8 %. Augmentation du taux de diplomation de 1,3 % et augmentation du taux de qualification de 4,5 %. Nous pouvons donc constater que l'augmentation du taux global est principalement due au taux de qualification. Quant à lui, le réseau public a connu une augmentation globale de 4,5 % (augmentation du taux de diplomation de 1,9 % et du taux de qualification de 2,5 %).

STATISTIQUES DU MEES TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SÉPARÉS

		Résultat CSDC						public (CS)	
Année de la première inscription en secondaire 1	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Diplômés ou qualifiés après 7 ans	2011	2012	2013	2014		2011	2012	2013	2014
Taux diplomation et qualification - Tous sexes réunis	66,7%	65,8%	71,6%	72,5%		69,3%	71%	71,9%	73,8%
Diplomation	64,6%	63,8%	67,3%	65,9%		66,8%	67,2%	66,9%	68,7%
Qualification	2,1%	2,0%	4,4%	6,6%		2,5%	3,8%	5%	5%
Taux diplomation et qualification - Masculin	59,1%	57,1%	66,1%	64,5%		63,1%	65,3%	66,4%	68,1%
Diplomation	55,5%	54,2%	60,0%	57,2%		59,8%	60,3%	59,9%	61,6%
Qualification	3,6%	3,0%	6,1%	7,3%		3,3%	5,0%	6,5%	6,5%
Taux diplomation et qualification - Féminin	75,3%	76,2%	76,9%	80,7%		75,9%	77,1%	77,8%	79,8%
Diplomation	74,9%	75,3%	74,1%	74,9%		74,3%	74,5%	74,4%	76,3%
Qualification	0,5%	1,0%	2,8%	5,8%		1,7%	2,6%	3,4%	3,5%

Source: NEES, Portrait des statistiques ministérielles — édition juillet 2016

♦ Le pourcentage d'élèves non éligibles au DES a diminué de façon très significative, passant de 27 % en 2012-2013 à 11,1 % en 2017-2018.

♦ Pour les cohortes 2004-2005 à 2007-2008, nous sommes passés d'un taux de qualification de 2,1 % à 6,6 %. Cela s'explique par la mise en place du FMSS et du CFER. Notre taux de qualification en FMSS a diminué passant de 76,74 % en 2014-2015 à 63,64 % en 2016-2017. Toutefois, le nombre d'inscriptions est passé de 43 à 22 élèves pour ces mêmes années. Le taux de qualification FPT (CFER) est passé de 78,79 % en 2014-2015 à 80,95 % en 2016-2017.

Taux de qualification des élèves

		2016-2017			2015-2016		2014-2015			
	Nb. Élèves au 30 sept.	Nb. Élèves qualifiés	Taux qualification	Nb. Élèves au 30 sept.	Nb. Élèves qualifiés	Taux qualification	Nb. Élèves au 30 sept.	Nb. Élèves qualifiés	Taux qualification	
FMS	22	14	63,64%	32	25	78,13%	43	33	76,74%	
FPT (CFER) (2 ou 3)	21	17	80,95%	15	11	73,33%	33	26	78,79%	
Total	43	31	72,09%	47	36	76,60%	76	59	77,63%	

 Le nombre d'élèves au 30 sept. est basé sur la déclaration du 30 septembre. Ne tient pas compte des élèves en FPT à Marie-Rivier.

* Le nombre d'élèves qualifiés est basé sur la liste des élèves qui est envoyée au MELS pour la certification. Selon la sanction de la certification .

♦ Le taux de sorties sans diplôme ni qualification a diminué de façon importante, passant de 23 % en 2010-2011 à 13,7 % en 2014-2015.

11,8

11,2

Sexe masculin

Sexe féminin

TABLEAU 4
TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION PARMI LES ÉLÈVES
SORTANTS, INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CS DES CHÊNES								
Année d'inscription	2010-	2011-	2012-	2013-	2014-2015	2015-2016		
	2011	2012	2013	2014		Données CAR		
Sexes réunis	23	21,3	19,1	18,9	13,7	16,9		
Sexe masculin	33,2	26,8	24,8	22,5	17,3	23,1		
Sexe féminin	13,4	16,1	13,9	15,3	10	11,3		
Centre du Québec								
Année d'inscription	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014-2015	2015-2016		
Sexes réunis	18,4	16,6	17,5	14,8	nd	nd		

12,7

18,7

11,2

- ♦ En science de 4º secondaire, il existe un écart marqué entre les résultats obtenus à l'épreuve et ceux obtenus au sommaire. Nous observons une très belle amélioration en ce qui concerne le taux de réussite à l'épreuve (18,1 % de plus entre juin 2015 et juin 2017). Nos taux de réussite dépassent les taux de réussite obtenus dans le réseau public, sauf au sommaire pour l'année 2016.
- ♦ En français écriture de 5^e secondaire, nous observons un écart significatif entre le taux de réussite obtenu à l'épreuve et celui obtenu au sommaire, et ce, pour les années 2015 à 2017. Cette tendance est aussi remarquée dans l'ensemble du réseau.
- ♦ En français écriture de 5^e secondaire, les taux de réussite en 2017 ont rejoint ceux obtenus par le réseau public tant à l'épreuve qu'à la compétence.
- En français lecture de 5^e secondaire, les taux de réussite à la compétence sont légèrement supérieurs à ceux obtenus par le réseau public.
- ♦ En français de 5^e secondaire, nos taux de réussite au sommaire sont comparables à ceux obtenus dans le réseau pour les années 2015 à 2017.

Taux de réussite Français 5^e secondaire 132506

Épreuve d'écriture MEES -Juin

Années	Résultats CSDC	Réseau public
2015	72,7%	74%
2016	74,8%	76,2%
2017	75,8%	75,3%

Compétence en écriture (132520)

Années	Résultats CSDC	Réseau public
2015	76,6%	78,6%
2016	78,6%	80,6%
2017	80,2%	79,9%

Compétence en lecture (132510)

Années	Résultats CSDC	Réseau public
2015	86,8%	84,6%
2016	87,5%	84,3%
2017	85,7%	84,3%

Résultats au sommaire (132506) "incluant les 3 compétences

Années	Résultats CSDC	Réseau public
2015	88,5%	88,7%
2016	88,6%	89,5%
2017	89,3%	89,1%

♦ En anglais CORE 5^e secondaire, les taux de réussite aux épreuves (interaction orale, production écrite) ont significativement augmenté depuis 2015. Malgré cette augmentation, nous accusons un léger retard comparativement au réseau public. Il est important de mentionner que nous avons un grand nombre de groupes en anglais EESL. Près d'un élève sur 5 (près de 20 %) est inscrit en anglais EESL en 5^e secondaire.

2016 : 531 élèves en CORE/131 élèves en EESL

2017 : 526 élèves en CORE/129 élèves en EESL

- ♦ En math CST de 4^e secondaire, il y a un écart important à l'épreuve « *Raisonner* » pour les 3 années (2015 à 2017). L'année dernière (2017), le taux de réussite a nettement diminué à l'épreuve. Il s'agissait de l'année de mise en œuvre du nouveau programme CST. Le taux de réussite est passé de 71,9 % en 2015 à 61 % en 2017. Notre taux de réussite à l'épreuve en 2017 est inférieur à celui du réseau public. Par contre, pour les années 2015 et 2016, cette tendance était inversée. Notre taux de réussite au sommaire en 2017 est inférieur à celui du réseau public. Par contre, pour les années 2015 et 2016, nos taux étaient supérieurs à ceux du réseau public.
- ♦ En histoire de 4^e secondaire, nous constatons une diminution importante du taux de réussite en 2017 comparativement aux années 2015 et 2016. Nous devrons demeurer vigilants considérant l'arrivée du nouveau programme à compter de l'année 2017-2018. Il est à noter que cette matière est celle pour laquelle il y a le plus d'inscriptions à la reprise d'été.
- ◆ Dans le passage du 1^{er} au 2^e secondaire pour les cohortes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, on observe une diminution en pourcentage de perte d'élèves. Le % d'élèves de 1^{er} secondaire ayant réussi dans les 3 matières de base a augmenté de 2,65 % de 2013-2014 à 2015-2016. Le pourcentage d'élèves de 2^e secondaire, pour sa part, s'est maintenu autour de 88 % pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. En 1^{er} comme en 2^e secondaire, c'est la mathématique qui constitue la discipline pour laquelle le plus grand nombre d'élèves éprouvent une difficulté.
- ♦ À la fin du premier cycle du secondaire, les taux de réussite aux épreuves en mathématique ont connu une très forte hausse pour ce qui est de la compétence « *Résoudre* », passant de 68,69 % en juin 2015 à 87,55 % en juin 2017. La compétence « *Raisonner* », bien qu'affichant un bas taux de réussite, a connu une amélioration d'environ 10 %, passant de 52,31 % à 62,11 %.
- ♦ En 2^e secondaire, les taux de réussite en lecture sont passés de 55,32 % (2015) à 83,82 % (2016) puis à 77,08 % (2017). Il s'agit d'une belle amélioration. De plus, l'écart entre juin 2013 et juin 2017 a significativement diminué entre le taux de réussite obtenu à l'épreuve et celui obtenu au résultat final.

En formation professionnelle



- ♦ En formation professionnelle, plus de 40 % de notre clientèle (48 % en 2015-2016) est âgée de 19 ans et moins. Depuis 2012-2013, le taux de diplomation se situe entre 61 % et 67 % pour ce groupe d'âge.
- En formation professionnelle, le taux d'abandon (bris de cheminement) moyen des moins de 20 ans est de 37 % sur 4 ans.
- ◆ La contribution de la formation professionnelle au taux de diplomation est passée de 1,8 % à 3,3 % entre juin 2011 et 2012 et ce taux s'est maintenu dans les années suivantes. Cette augmentation entre 2011 et 2012 est principalement due à l'arrivée du nouveau programme PSI (pose de systèmes intérieurs).
- ◆ Depuis 2012, 64 % des élèves inscrits en concomitance ont diplômé (47/74 élèves). De ces élèves, 56 % ont obtenu une double diplomation (DES-DEP). Le taux de contribution à la diplomation est passé de 5,4 % en 2004-2005 à 3,4 % en 2007-2008. En 2007-2008, le taux de contribution du réseau public est de 5,9 % soit 2,5 % de plus que le taux obtenu à la Commission scolaire des Chênes.
- ◆ Entre 2014-2015 et 2016-2017, le taux d'abandon chez les élèves ayant un profil DES, FP ou TDG (*Test de développement général*) est passé de 23 % à 18 %.

Au primaire

- En général, au primaire (français lire et écrire, et mathématique), les taux de réussite aux épreuves sont significativement et généralement plus faibles que ceux obtenus au sommaire pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.
- ♦ Au 1^{er} et au 2^e cycle, en mathématique, les taux de réussite à l'épreuve sont généralement plus faibles à la compétence « *Résoudre* » comparativement à la compétence « *Raisonner* ». À la fin du 3^e cycle, cette tendance est inversée.
- ♦ En lecture, au 1^{er} cycle du primaire, les taux de réussite à l'épreuve ont diminué entre 2014-2015 et 2015-2016, puis se sont maintenus pour les deux autres années passant de 94,3 % en 2014-2015 à 85,4 % en 2015-2016 et à 85,1 % en 2016-2017.

Les écarts entre les garçons et les filles

- ◆ Pour la cohorte se terminant en 2014, le taux de diplomation chez les garçons est de 64,5 % alors que chez les filles, le taux atteint 80,7 %, soit un écart de 16,2 %. Nous remarquons que le taux de diplomation chez les garçons est de 3,6 % inférieur au réseau public (68,1 %). Nous observons cependant un taux de réussite supérieur chez les filles de 0,9 % comparativement au réseau public. Nous observons également une augmentation constante du taux de diplomation et de qualification chez les garçons de 59,1 % en 2011 à 72,9 % en 2016.
- ♦ Pour les filles, nous observons également une augmentation du taux entre 2011 et 2015, celle-ci étant un peu moins marquée que celle des garçons. Par contre, une baisse est constatée en 2016.

	STATISTIQUES DU MEES TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION PAR SECTEUR								
		Résulta	it CSDC		Réseau public (72 CS)				
Année de la première inscription en secondaire 1	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	
Diplômés ou qualifié après 7 ans	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	
Construction total	59,1%	57,1%	66.1%	64,5%	63.1%	65.3%	00.444	68,1%	
Sexe masculin, total Formation générale des jeunes	50,7%	51,6%	58,9%	57,6%	54,7%	56,8%	66,4% 58,1%	59,3%	
Formation générale des adultes	6,0%	1,8%	2,7%	2,4%	5,8%	5,6%	5,4%	5,8%	
Formation professionnelle	2,4%	3,8%	4,5%	4,5%	2,6%	2,9%	2,9%	3,0%	
Seze féminin, total	75,3%	76,2%	76,9%	80,7%	75,9%	77,1%	77,8%	79,8%	
Formation générale des jeunes	69,4%	70,5%	71,1%	74,3%	67,6%	70,1%	71,0%	72,5%	
Formation générale des adultes	4,8%	3,6%	3,6%	4,4%	7,1%	5,9%	5,5%	6,1%	
Formation professionnelle	1,1%	2,1%	2,1%	2,0%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	
Sezes réunis, total	66,7%	65,8%	71,6%	72,5%	69,3%	71,0%	71,9%	73,8%	
Formation générale des jeunes	59,4%	60,2%	65,2%	65,8%	61,0%	63,2%	64,3%	65,8%	
Formation générale des adultes	5,4%	2,6%	3,2%	3,4%	6,4%	5,7%	5,5%	5,9%	
Formation professionnelle	1,8%	3,0%	3,3%	3,3%	2,0%	2,1%	2,1%	2,1%	



- ♦ Le taux de sortie annuel sans diplôme ni qualification a baissé de façon significative passant de 23 % en 2010-2011 à 13,7 % en 2014-2015. Nous avons à peu près le même taux que celui de la province (13,5 %). Nous avons amélioré la rétention des garçons.
- ♦ Le taux de sortie sans diplôme ni qualification est passé chez les garçons de 33,2 % en 2010-2011 à 17,3 % en 2014-2015.
- ♦ Pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, en écriture comme en lecture, les taux de réussite chez les garçons au primaire sont significativement plus faibles que chez les filles.

Les écarts entre les élèves HDAA et les élèves sans plan d'intervention

♦ À la commission scolaire, l'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA (ayant un plan d'intervention actif à l'entrée au secondaire) et celui des élèves ordinaires (sans plan d'intervention) était de 39,5 % pour la cohorte 2008 et de 37,3 % pour la cohorte 2009. Bien que le taux de diplomation et de qualification ait augmenté pour les 2 catégories d'élèves, l'écart demeure important par rapport à la cible intermédiaire fixée par le MÉES qui est de 25,3 %.

Écarts entre les élèves HDAA	Groupes d'élèves selon qu'ils		sui	ohorte 20 ivie jusqu 2014-2015	'en		Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016				
et les élèves ordinaires	avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	5 ans	6 ans	7 ans		5 ans	6 ans 7 ans		7 ans		
		Total	Total	Total	Maculin	Féminin	Total	Total	Total	Maculin	Féminin
	Élèves ordinaires	69,0	78,4	82,4	78,6	85,8	71,0	80,1	83,8	80,4	86,9
Réseau public	Total EHDAA	28,8	41,2	48,3	46,5	51,8	31,0	44,6	51,8	50,7	53,7
	Total	60,1	70,2	74,9	69,6	80,6	61,7	72,0	76,5	71,9	81,4
	Élèves ordinaires	67,4	76,9	80,8	76,8	84,1	69,0	80,1	82,7	79,3	86,1
Commission scolaire des Chênes	Total EHDAA	30,3	36,8	41,3	35,4	57,1	36,5	42,8	46,5	51,0	39,0
	Total	60,9	69,9	73,9	66,4	81,5	63,0	73,2	76,1	72,9	79,5

Écart entre les élèves selon le milieu favorisé/défavorisé

- ◆ Pour notre commission scolaire, l'écart entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école secondaire fréquentée n'est pas un élément retenu puisque toutes nos écoles secondaires ont un indice de défavorisation 6 ou 7 (catégorie milieux intermédiaires).
- ♦ Au primaire, l'indice de défavorisation ne semble pas être un critère ayant un impact sur les taux de réussite.
- ♦ En écriture comme en lecture, nous constatons même que les élèves fréquentant les écoles ayant un indice de 8 à 10 auraient des taux de réussite supérieurs à ceux des élèves fréquentant les écoles ayant un indice de 1 à 7.

Écart entre les immigrants et les non-immigrants

♦ Selon les données du MÉES, les élèves immigrants de première génération ont un taux de diplomation et de qualification supérieur aux élèves non immigrants.

Nous avons une réserve sur ce constat n'étant pas en mesure de connaître le nombre d'élèves considérés par le MÉES.

Écarts entre les élèves immigrants de première	Statut des élèves		sui	108 1'en 5		Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016					
génération et les autres	(immigration)	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans	
élèves		Total	Total	Total	Maculin	Féminin	Total	Total	Total	Maculin	Féminin
	Immigrants de première génération	61,9	70,9	75,0	69,7	79,9	63,0	72,6	76,4	72,7	79,7
Ensemble du Québec	Immigrants de deuzième génération	69,3	79,9	84,0	79,5	88,6	70,0	80,2	84,3	81,3	87,5
Ensemble du Quebec	Non immigrants	66,9	75,0	78,8	73,8	84,0	68,5	76,7	80,3	75,8	85,0
	Total	65,9	74,8	78,8	73,8	83,9	67,4	76,3	80,1	75,8	84,4
	Immigrants de première génération	57,6	68,0	73,0	67,5	78,2	59,0	70,3	74,8	71,3	78,1
Bássau sublic	Immigrants de deuzième génération	64,0	76,5	81,5	76,6	87,0	64,7	76,7	82,0	78,9	85,5
Réseau public	Non immigrants	60,2	69,4	74,0	68,5	79,8	62,3	71,7	76,0	71,0	81,4
	Total	60,1	70,2	74,9	69,6	80,6	61,7	72,0	76,5	71,9	81,4
	Immigrants de première génération	54,3	68,6	68,6	52,9	83,3	66,7	74,1	77,8	66,7	91,7
Commission scolaire des Chênes	Immigrants de deuzième génération	100,0	100,0	100,0	N/A	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Non immigrants	53,2	60,9	63,5	53,9	72,5	49,2	57,3	59,8	58,7	61,1
	Total	60,9	69,9	73,9	66,4	81,5	63,0	73,2	76,1	72,9	79,5

Écart entre les élèves inscrits dans un programme particulier et les élèves sans programme

♦ Au secondaire, les taux de réussite des élèves ne faisant pas partie des programmes particuliers comparativement à ceux qui en font partie sont significativement plus faibles, et ce, pour tous les niveaux d'enseignement et pour toutes les disciplines.

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier

			2014 - 2015			2015 - 2016			2016 - 2017	
		Régulier	Pragrammes part.	Écart PP - régulier	Régulier	Programmes Part.	Écart PP - régulier	Régulier	Programmes Part.	Écart PP - régulier
		2014-2015	2014-2015		2015-2016	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	063106 (Mathématique)	72,2%	87,8%	15,6%	80,9%	92,9%	12,0%	82,4%	92,4%	10,0%
Secondaire 1	132108 (Français - Langue d'enseignement)	77,0%	94,0%	17,0%	81,7%	93,1%	11,4%	77,8%	94,3%	16,5%
	134104 (Anglais - Langue seconde)	74,0%	90,8%	16,8%	78,6%	89,8%	11,2%	81,1%	94,9%	13,8%
		2014-2015	2014-2015		2015-2016	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	063206 (Mathématique)	71,0%	89,6%	18,6%	68,5%	89,8%	21,3%	71,9%	91,9%	20,0%
Secondaire 2	132208 (Français - Langue d'enseignement)	72,9%	97,2%	24,3%	73,7%	96,0%	22,3%	75,4%	93,2%	17,8%
	134204 (Anglais - Langue seconde)	63,9%	88,7%	24,8%	72,7%	91,0%	18,3%	74,7%	91,8%	17,1%
		2014-2015	2014-2015		2015-2016	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	063306 (Mathématique)	72,9%	92,5%	19,6%	66,1%	89,2%	23,1%	62,1%	85,9%	23,8%
Secondaire 3	132308 (Français - Langue d'enseignement)	65,9%	92,3%	26,4%	73,5%	92,1%	18,6%	65,7%	91,0%	25,3%
	134304 (Anglais - Langue seconde)	75,7%	95,1%	19,4%	75,7%	93,7%	18,0%	76,6%	91,9%	15,3%
		2014-2015	2014-2015		2015-2016	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	063414 (Mathématique)	68,9%	83,0%	14,1%	69,7%	89,8%	20,1%	72,3%	90,2%	17,9%
	132406 (Français - Langue d'enseignement)	79,0%	92,0%	13,0%	75,8%	93,2%	17,4%	76,2%	94,6%	18,4%
Secondaire 4	134404 (Anglais - Langue seconde)	84,4%	95,7%	11,3%	79,4%	95,7%	16,3%	80,5%	94,5%	14,0%
	055444 (Science et technologie)	78,7%	90,8%	12,1%	82,0%	97,1%	15,1%	76,5%	94,1%	17,6%
	087404 (Histoire)	78,7%	95,2%	16,5%	73,1%	96,2%	23,1%	67,1%	95,2%	28,1%
		2014-2015	2014-2015		2015-2016	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	063504 (Mathématique)	81,7%	93,1%	11,4%	77,9%	86,7%	8,8%	72,8%	90,1%	17,3%
Secondaire 5	132506 (Français - Langue d'enseignement)	79,2%	93,3%	14,1%	81,5%	93,5%	12,0%	79,1%	91,5%	12,4%
	134504 (Anglais - Langue seconde)	87,3%	97,8%	10,5%	89,5%	94,6%	5,1%	81,4%	96,4%	15,0%

Facteur de vulnérabilité pour le développement des petits (0-5 ans)

♦ On a peu d'information concernant les enfants avant leur entrée à l'école. Les données de l'enquête de l'EQDEM ne seront disponibles qu'à l'automne prochain. Nous savons cependant que la littératie s'avère une dimension importante chez les tout-petits.

Français, langue d'enseignement, 4e année du primaire

♦ Au 2^e cycle, il y a un écart entre les taux de réussite en « *Écriture* » obtenus à l'épreuve et au sommaire.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Épreuve	85,1 %	86 %	88,4 %
Sommaire	92,1 %	93,6 %	92,8 %



◆ Le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4^e année est passé de 85,1 % en 2014-2015 à 88,4 % en 2016-2017. Nous nous approchons de la cible ministérielle (90 % d'ici 2030).

Formation générale des adultes

- ♦ En formation de base commune pour le français, le taux de passation d'examens par élève inscrit est passé de 61 % en 2014-2015 à 67 % en 2016-2017. Cependant, réussite à l'examen est passé de 93 % en 2014-2015 à 89 % en 2016-2017, soit un recul de 4 %.
- ♦ En formation de base diversifiée, la mise en œuvre des nouveaux contenus de programmes ne permet pas de faire une lecture adéquate de l'évolution des taux de réussite aux examens. Selon les anciens sigles en 2016-2017, on observe un taux de passation d'examens par élève inscrit de 73 % et un taux de réussite à l'examen de 85 %.
- ♦ En français langue seconde, le taux de passation d'examens par élève inscrit en 2016-2017 est de 76 % et le taux de réussite à l'examen est de 72 % malgré une hausse importante de la clientèle et la mise en œuvre des nouveaux contenus de programmes.

Entrée au secondaire à 13 ans

♦ La proportion d'élèves entrant à 13 ans au secondaire est de 7,6 % supérieure à celle obtenue dans le réseau public (20,7 % comparé à 13,1 %).

Source : Indicateurs nationaux - Formation générale des jeunes - Enseignement secondaire, édition 2017 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire

Système AGIR: http://www1.education.gouv.qc.ca/DOC_ADM/agir/index.asp

Total				Masculin				Féminin					
		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	12 ans et moins	88,3	88,2	88,6	89,0	86,4	86,4	86,6	87,4	90,3	90,1	90,6	90,7
Ensemble du Québec	13 ans et plus	11,7	11,8	11,4	11,0	13,6	13,6	13,4	12,6	9,7	9,9	9,4	9,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	12 ans et moins	86,4	86,4	86,9	87,5	84,4	84,5	84,8	85,8	88,6	88,4	89,1	89,2
Réseau public	13 ans et plus	13,6	13,6	13,1	12,5	15,6	15,5	15,2	14,2	11,4	11,6	10,9	10,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cii	12 ans et moins	77,9	77,0	79,3	79,6	75,8	73,4	76,8	76,9	79,8	80,9	81,9	82,3
Commission scolaire des Chênes	13 ans et plus	22,1	23,0	20,7	20,4	24,2	26,6	23,2	23,1	20,2	19,1	18,1	17,7
scolaire des Chelles	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

♦ Au primaire, les élèves consolident majoritairement au premier cycle.

Nombre d'élèves en consolidation

	2016	-2017	2017-	2018
	Nombre d'élèves en consolidation	Nombre total d'élèves au 30 septembre	Nombre d'élèves en consolidation	Nombre total d'élèves au 30 septembre
1 ^{er} cycle, 1 ^{re} année	34	1017	39	1018
1 ^{er} cycle, 2 ^e année	42	1076	20	1017
2 ^e cycle, 1 ^{re} année	3	1027	14	1057
2 ^e cycle, 2 ^e année	11	1029	6	1077
3 ^e cycle, 1 ^{re} année	10	973	11	1059
3 ^e cycle, 2 ^e année	7	870	3	958
Total	107	5992	93	6186



État des bâtiments

♦ 45 de nos 49 bâtiments (91,8 %) sont dans un état au moins satisfaisant.

Les saines habitudes de vie

♦ Nous ne disposons pas de portrait de nos élèves en ce qui a trait à leurs habitudes de vie.



Agír avec cohérence sur l'axe du continuum: préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves, et ce, quel que soit le secteur de formation.

Objectif 1

D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.



Cibles

Porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification

En formation professionnelle, augmenter de 3 % le taux de diplomation des élèves âgés de moins de 20 ans.et diminuer à 35 % le taux d'abandon (bris de cheminement)

En formation générale aux adultes, augmenter le taux de contribution à la diplomation à 3,5 % et diminuer le taux d'abandon à 15 % pour les élèves de moins de 20 ans

Indicateurs

- ♦ Taux de diplomation et de qualification
- ♦ Taux de sortie sans diplôme ni qualification
- ◆ Taux d'abandon en formation professionnelle et en formation générale aux adultes

Situation actuelle

Formation générale des jeunes

 Taux de diplomation et de qualification global de la cohorte de 2009-2010 : 76,1 %

Formation professionnelle

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 : 65 %
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour les années 2012-2013 à 2015-2016 : 37 %

Formation générale des adultes

- Taux de contribution à la diplomation globale Cohorte 2007-2008 : 3,4 %
- Taux d'abandon chez les élèves ayant un profil DES, FP ou TDG 2016-2017 : 18 %

Agír avec cohérence sur l'axe du continuum: préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves, et ce, quel que soit le secteur de formation.

Objectif 2

Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

Cible

Atteindre un maximum de 3 % d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve.

Indicateur

• Taux de réussite aux sommaires et aux épreuves



Situation actuelle

• Écarts variant entre 1,3 % et 15,4 % selon les disciplines et les niveaux.

Tableau 27 Écart entre le taux de réussite obtenu aux sommaires et aux épreuves¹ Primaire CSDC

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2e année			
Lecture	-0,2 %	+ 5,6 %	+ 6,7 %
Écriture	+ 3,5%	+ 4,5 %	+ 8,2 %
Résoudre	+ 4,6 %	+ 11,4 %	+ 7,4 %
Raisonner	+ 3,7 %	- 2,1 %	+ 10,6 %
4 ^e année			
Lecture	+ 5,4 %	+ 8,9 %	+ 7,6 %
Écriture	+ 7 %	+ 7,6 %	+ 4,4 %
Résoudre	+ 6 %	- 0,5 %	+ 1,4 %
Raisonner	+ 0,3 %	- 1,2 %	+ 9,4 %
6º année			
Lecture	+ 10,6 %	+ 0,9 %	+ 8,1 %
Écriture	+ 2,9 %	+ 4,5 %	+ 1,3 %
Résoudre	+ 4,5 %	+ 13,1 %	+ 6,3 %
Raisonner	+ 14,9 %	+ 21,6 %	+ 15,4 %

Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle. Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves.

Objectif 3

D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves¹.

¹ Note:

Compte tenu de notre réalité et de nos résultats (voir les principaux constats), il n'était pas pertinent d'intégrer des cibles concernant les écarts entre les élèves selon le milieu favorisé/défavorisé, nos écoles secondaires ayant un indice 6 ou 7.

Et en ce qui concerne les élèves issus ou non de l'immigration 1ère génération, le taux de réussite des filles issues de l'immigration dépasse largement celui des autres filles de la commission scolaire. Un écart est observé chez les garçons par contre, comme pour les autres garçons de la commission scolaire. Et au total, les élèves issus d'immigrants de 1ère génération ont un taux de réussite de près de 2 % supérieur pour ce qui est de la cohorte 2009. Il est important de mentionner que cette clientèle représente environ 3 % du total de la clientèle.

Cibles

Réduire l'écart à 6,1 points entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification.

Réduire l'écart à 27,2 points entre les élèves HDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention).

Réduire l'écart à 10 % entre les taux de réussite des élèves faisant partie d'un programme particulier et les taux de réussite des autres élèves du régulier.

Indicateurs

- Taux de diplomation et de qualification chez les garçons et les filles
- Taux de diplomation et de qualification chez notre clientèle EHDAA et régulière
- Taux de réussite des élèves faisant partie des programmes particuliers et des élèves n'en faisant pas partie

Situation actuelle

Écart entre le taux de diplomation et de qualification Cohorte 2009

- Taux diplomation et qualification des garçons : 72,9 %
- Taux de diplomation et qualification des Filles : 79,5 %
- Écart entre garçons et filles : 6,6 %

Écart entre le taux de diplomation et de qualification **Cohorte 2009**

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA :
 46.5 %
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves :
 82,7 %
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : 36,2 %

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier

• Écart variant entre 10 % et 28,1 % selon les disciplines et les niveaux.

Agír avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle. Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves.

Objectif 4

D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année du primaire

Cible

Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire.

Indicateur

• Taux de réussite à l'épreuve d'écriture de la 4e année du primaire.

Situation actuelle

Taux de réussite à l'épreuve de 4e année

2014-2015 85,1 %

2015-2016 86 %

2016-2017 88,4 %

Objectif 5

D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

Cible

Ramener à 15 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

Indicateur

 Proportion des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire

Situation actuelle

Proportion des élèves de 13 ans ou plus, à leur entrée au secondaire

Cohorte 2016-2017 : 20,4 %



Améliorer la qualité de nos bâtiments pour les rendre plus attrayants et mieux adaptés.

Objectif 6

D'ici 2022, augmenter le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.

<u>Cible</u>

D'ici 2022, faire en sorte que 95 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

Indicateur

 Indice de vétusté de nos écoles (données ministérielles — janvier 2017)

Situation actuelle

• 45 de nos 49 bâtiments (91,8 %) sont dans un état au moins satisfaisant.





Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien.

Objectif 7

Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.

Cible

En 2018-2019, constituer un portrait des habitudes de vie de nos élèves en lien avec le contexte scolaire

Indicateurs

- Le portrait lui-même²
- Des cibles d'amélioration choisies avec les élèves, les parents et les membres du personnel

Situation actuelle

• Absence d'un portrait de situation





² Avec la participation du comité de parents

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire

Objectif 8

Maintenir jusqu'en 2022 les taux de passation d'examens et les taux de réussite par élève inscrit pour la formation de base commune, la formation de base diversifiée de même que pour le français langue seconde.

Indicateurs:

- Taux de passation par élève inscrit en formation de base commune, en formation de base diversifiée et en français, langue seconde
- Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune, en formation de base diversifiée et en français, langue seconde.



Cibles et situation actuelle :

- Maintenir à 67 % le taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base commune.
- Maintenir à 73 % le taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base diversifiée.
- Maintenir à 76 % le taux de passation d'examens par élève inscrit en français, langue seconde.
- Maintenir à 89 % le taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune.
- Maintenir à 85 % le taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base diversifiée.
- Maintenir à 72 % le taux de réussite aux examens par élève inscrit en français, langue seconde.

Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.

Objectif 9

D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.

Cible

Augmenter à 50% le nombre d'écoles primaires qui font bouger les élèves au moins 60 minutes par jour.

Indicateur

• Le nombre d'écoles³ primaires qui font bouger les élèves au moins 60 minutes par jour

Situation actuelle

Répartition des écoles selon le nombre de minutes d'activités actives par jour

Catégorie	nombre d'écoles	Taux
0 à 39 minutes	4	11,76%
40 à 49 minutes	10	29,41%
50 à 59 minutes	8	23,53%
60 minutes et +	12	35,29%
total d'écoles	34	



³ La réalité s'avère souvent différente dans les écoles d'un même établissement, nous avons donc opté pour la notion d'école plutôt que d'établissement.

Déclaration de service

La Commission scolaire des Chênes s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité dans l'ensemble de la MRC de Drummond.

À cet égard, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

DES SERVICES DE QUALITÉ

La commission scolaire organise des services éducatifs pour les élèves du primaire, du secondaire, de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle. De plus, elle offre des services de formation continue par l'entremise du Service régionalisé aux entreprises.

Ses objectifs reposent sur des constats partagés portant sur la réussite de ses élèves, grâce à la compétence et à l'engagement des membres de son personnel ainsi qu'à la qualité et à la diversité de ses programmes et de ses services. Toute l'organisation demeure en démarche d'amélioration continue.

MOYENS DE COMMUNICATION

Un ensemble d'articles, de descriptions et de documents sont mis à la disposition de la population pour rendre accessibles les informations pertinentes concernant l'offre de service de la commission scolaire. À cet égard, cette dernière met à la disposition du public des documents relatifs aux politiques et au cadre d'organisation de ses services et de ses programmes. Des brochures et des dépliants sont disponibles pour répondre à des besoins plus approfondis d'information. Le site Internet www.csdeschenes.qc.ca contient un ensemble de rubriques et de références à des contenus pédagogiques et administratifs.

Vous pouvez nous joindre en vous adressant au Service du secrétariat général et Service des communications.

Notre vision

Conformément à son Plan d'engagement vers la réussite, Un engagement partagé... en toute cohérence!, la Commission scolaire des Chênes se démarquera :

- Par la **CONFIANCE** qu'elle a envers tous ses élèves, leur potentiel et leur réussite ;
- Par la **RECONNAISSANCE** des compétences de son personnel et de son potentiel ;
- Par sa **RECHERCHE SOUTENUE** et l'intégration de données probantes et crédibles dans ses actions ;
- Par un **PARTENARIAT FORT** tant avec les parents des élèves, qu'avec ses partenaires externes ;
- Par sa volonté de toujours viser l'atteinte d'un plus **HAUT NIVEAU DE RÉUSSITE** pour tous ses élèves, jeunes et adultes.

Trois éléments qui nous animent...

LE RESPECT... qui s'exprime par l'ouverture à l'autre, la bienveillance et la considération, le comportement éthique empreint de civisme et la collaboration saine basée sur la confiance mutuelle.

L'ENGAGEMENT... qui s'exprime par la participation active de l'élève à ses apprentissages, mais aussi par l'implication de chacun et de chacune (membres du personnel, parents ou partenaires) au développement de son potentiel.

LA PERSÉVÉRANCE... qui s'exprime chez l'élève comme chez les membres du personnel et les parents par la mise en œuvre de sa volonté en faisant preuve de patience pour poursuivre une action (apprentissage, enseignement, accompagnement, etc.) et ce, malgré les difficultés rencontrées.

Signataires:

Date:

La directrice générale,

Juanu Afeliu

Madame France Lefelure

Date:

30 mai 2018

Lexique

Anglais CORE	Anglais programme de base			
Anglais EESL	Anglais programme enrichi			
CFER	Centre de formation en récupération			
Cohorte	Ensemble des élèves entrés en 1 ^{er} secondaire au 30 septembre de l'année.			
CPF	Cheminement particulier de formation			
DEP	Diplôme d'études professionnelles			
DES	Diplôme d'études secondaires			
ÉHDAA / HDAA	Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage			
FGA	Formation générale aux adultes			
FMSS	Formation métiers semi-spécialisés			
FPT	Formation préparatoire au travail			
EQDEM	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle			

FP	Formation professionnelle
IMSE	Indice de milieu socio-économique
Immigrant de 1 ^{re} génération	Enfant immigrant (né hors Québec)
Immigrant de 2 ^e génération	Parent immigrant (enfant né au Québec)
Math CST	Programme de mathématique culture, société et technique (programme de base)
MÉES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
Réseau public	Ensemble des commissions scolaires du Québec
Résultat à l'épreuve	Examen de fin d'année ministériel
Résultat au sommaire	Résultat final (note au bulletin)
Répit-Transit	Classe de répit au primaire
Sigles	Module de cours
Sprint	Programme de cours semestrialités Clientèle secondaire 3 à 5
TDG	Test de développement général

44